

Conseil scolaire Centre-Nord n°2

Plan d'action triennal préscolaire 2006-2009

Préparé par Richard Vaillancourt
Consultant – dossier petite enfance

Novembre 2006

Préambule

Le développement des jeunes enfants est un véritable projet d'avenir pour les communautés francophones en milieu minoritaire au Canada. Partout, les communautés réalisent de plus en plus l'importance de construire à partir de la base et d'intervenir dès le plus jeune âge auprès de l'enfant et de sa famille. Nombreux sont les services devant être accessibles aux enfants et aux familles. L'idée d'un continuum de services intégrés offerts aux enfants et aux familles dans différents domaines (éducation, santé, services sociaux, justice et autres) au cours de la période de la périnatalité à 5 ans fait son chemin.

Dans le milieu de l'éducation française en milieu minoritaire au Canada, on réalise davantage l'importance des services à la petite enfance pour la préparation des enfants à l'entrée à l'école et comme potentiel de recrutement d'enfants à l'école. Les services à la petite enfance sont considérés comme étant la porte d'entrée à l'école française. Le Conseil scolaire Centre-Nord est l'un des cinq conseils scolaires francophones en Alberta et son territoire est la grande région d'Edmonton incluant Saint-Albert, Legal, Wainwright, Red Deer, Fort McMurray et Jasper. Il compte onze écoles francophones dont dix offrent l'enseignement à l'élémentaire et sont aussi les lieux de l'offre de services de prématernelle. En juin 2006, environ 170 enfants de 3 et 4 ans fréquentaient ces prématernelles. Le Conseil scolaire croit en l'importance des services à la petite enfance afin de faciliter l'intégration des enfants au milieu scolaire et pour renforcer la langue et la culture françaises. Il reconnaît le rôle des parents comme premiers responsables de l'éducation de leurs enfants et la place prépondérante que ceux-ci occupent dans la gestion des services à la petite enfance.

Au cours des dernières années, le Conseil scolaire a entrepris une série d'initiatives pour appuyer le développement des services à la petite enfance. Voici un bref survol :

- 1997 – Premier conseil scolaire dans l'Ouest canadien à offrir la maternelle à plein temps
- Depuis 2000 – Participation au comité provincial du Plan d'action national pour les enfants à titre de représentant de la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta
- Juin 2004 – Étude sur la francité et l'intervention en pré-lecture et en pré-écriture en prématernelle
- 2005-2008 – Le Plan d'éducation triennal du Conseil scolaire comprend des mesures spécifiques identifiées au préscolaire
- 2005 – Adoption d'une politique d'appui aux services de prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire
- Mai 2005 – Rencontre d'information et de consultation avec les présidences des comités de parents et les éducatrices des prématernelles
- Janvier 2006 – Rencontre exploratoire des partenaires du Conseil scolaire dans le dossier de la petite enfance pour identifier des pistes d'action en appui aux prématernelles

Dans son désir d'appuyer davantage les parents gestionnaires et les éducatrices des prématernelles ainsi que pour assurer aux enfants l'accès à des services de haute qualité, le Conseil scolaire, en collaboration avec ses partenaires, a convenu en 2006 d'étudier la situation actuelle afin de mieux cibler les mesures d'appui aux prématernelles. Le Conseil scolaire a donc opté pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle. Le modèle se base sur les acquis pour soutenir davantage les services actuels, les bonifier et en assurer la continuité. Le modèle est flexible et s'adapte aux réalités des différents milieux. De cette étude découle ce plan d'action triennal préscolaire 2006-2009 pour appuyer progressivement et de façon plus structurée et plus structurante les prématernelles. Ce plan d'action permet de mieux cerner les investissements nécessaires et favorise l'intégration des composantes du Plan d'éducation triennal du Conseil scolaire, les recommandations de l'étude sur la francité et l'intervention précoce en pré-lecture et en pré-écriture en prématernelle et le plan d'action provincial 2005-2010 de la communauté francophone en développement de la petite enfance. Bien que les efforts du Conseil scolaire ciblent principalement le service de prématernelle, ce plan d'action constitue la carte de route d'une série d'initiatives à la petite enfance qui seront réalisées au cours des prochaines années par le Conseil scolaire.

Le processus pour l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action triennal préscolaire est le suivant :

- √ Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place du modèle de gestion et de programmation pour la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord (mai à juin 2006)
- √ Dépôt de l'étude au Conseil scolaire (août 2006)
- √ Présentation de l'étude aux conseillers scolaires (réunion mensuelle de septembre 2006)
- √ Élaboration du Plan d'action triennal préscolaire 2006-2009 (septembre-novembre 2006)
- √ Dépôt du Plan d'action au Conseil scolaire (novembre 2006)
- √ Adoption du Plan d'action (novembre-décembre 2006)
- √ Mise en œuvre du Plan d'action (à compter de novembre-décembre 2006)
- √ Évaluation continue

État de la situation actuelle pour les prématernelles

L'étude de faisabilité pour la mise en place du modèle de gestion et de programmation pour la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord a révélé plusieurs constats généraux pour l'ensemble du réseau des prématernelles. Ce portrait reflète la situation en juin 2006.

Structure organisationnelle

- Toutes les prématernelles sont gérées par des sociétés ou des comités de parents incorporés ou en voie d'incorporation comme organisme sans but lucratif sous la *Societies Act*.
- Toutes les prématernelles remplissent leurs obligations sous la *Societies Act* ou entreprennent actuellement des démarches pour y répondre.
- Toutes les prématernelles ont une licence d'opération ou actuellement en voie d'obtention selon le *Social Care Facilities Licensing Act*.
- Les parents gestionnaires connaissent moindrement la formation et les ressources pour les appuyer dans leur rôle de gestionnaire. Dans une faible proportion, ces mêmes parents gestionnaires utilisent les services d'appui actuellement disponibles sur demande.

Clientèle

- Toutes les prématernelles ont une politique d'inscription des enfants à la prématernelle conforme à la politique d'admission des élèves du Conseil scolaire Centre-Nord.
- La majorité des prématernelles sont en présence d'une majorité de familles exogames.
- Toutes les prématernelles ont identifiés des enfants à besoins en francisation et à besoins spéciaux.

Ressources humaines

- Dans toutes les prématernelles, le personnel est motivé, engagé et dévoué.
- Un bon nombre d'éducatrices dans les prématernelles possèdent une formation de base pertinente et reliée à la petite enfance.
- Dans l'ensemble, les prématernelles offrent des contrats de travail détaillés au personnel.
- Dans tous les cas, le personnel des prématernelles est intéressé à participer aux sessions de perfectionnement professionnel.

Programmation

- La fréquence de l'offre du service de prématernelle ainsi que la composition des groupes varient selon les milieux.
- En général, les prématernelles basent leur programmation sur le programme éducatif de prématernelle francsaskois.
- La majorité des entrées dans les prématernelles ont lieu début septembre.
- Les prématernelles terminent leur année préscolaire à différents moments selon les milieux entre la période de la fin mai à la fin juin.
- En général, le service de prématernelle est offert en fonction du calendrier scolaire du Conseil scolaire.
- Toutes les prématernelles sont positives quant à l'initiative de la Fédération des parents francophones de l'Alberta et de ses partenaires de développer un programme éducatif commun pour toutes les prématernelles francophones en Alberta qui sera basé sur le programme de prématernelle francsaskois. Les intervenants sont d'avis que l'implantation du nouveau programme doit se faire progressivement.
- Une préoccupation générale est soulevée. Bien qu'il soit important que la prématernelle soit étroitement reliée à l'école, la prématernelle ne doit pas devenir scolarisante. La programmation éducative de la prématernelle doit être axée sur l'éveil, la découverte, l'apprentissage par le jeu, le respect des stades de développement de l'enfant, la pré-lecture et la pré-écriture et mettre l'accent sur les composantes : identité, langue et culture. La programmation doit favoriser le développement global de l'enfant et permettre sa préparation à l'entrée à l'école de langue française.
- Assurer un lien, une transition et des stratégies d'accueil pour faire le pont entre la prématernelle et la maternelle.

Ressources pédagogiques

- Les prématernelles utilisent des ressources variées mais aussi communes par exemple : trousse de francisation Paul et Suzanne et autres.
- Les éducatrices utilisent les ressources qui sont connues et qui ont été accompagnées de formation.
- En général, les prématernelles utilisent les ressources référées par le Réseau provincial d'adaptation scolaire auprès des enfants ayant des besoins spéciaux.
- De nombreuses ressources sont trouvées sur le Web.
- Les éducatrices créent leur matériel.

Infrastructure

- Les prématernelles sont toutes, à l'exception d'une seule, situées dans les écoles françaises.
- Les locaux sont offerts gratuitement par le Conseil scolaire.
- Les locaux répondent tous aux normes ou sont sur le point d'obtenir l'approbation.
- Certaines prématernelles ont des besoins significatifs d'espaces de rangement supplémentaires pour entreposer le matériel.
- En général, la prématernelle a accès à plusieurs autres espaces dans son environnement. Toutefois, dans une forte proportion, les besoins des élèves au niveau scolaire sont considérés avant ceux des enfants de la prématernelle pour l'utilisation des espaces.

Transport

- Dans le cas de toutes les prématernelles, les parents doivent assurer en tout ou en partie le transport des enfants.
- Le fait que les parents doivent se déplacer est considéré par plusieurs intervenants comme étant un avantage considérable. Cette situation favorise l'accueil et la communication entre les parents et le personnel de la prématernelle et de l'école.
- Pour certains milieux, dans le cas où les bassins de population sont moins grands ou que la situation géographique comporte des défis, il est considéré comme étant problématique le fait de ne pas avoir accès au transport scolaire.
- Dans tous les cas, on mentionne l'importance, dans la question du transport, de prendre en considération toutes les normes de sécurité requises pour les enfants de 3 et 4 ans.

Financement

- La majorité des prématernelles considèrent leur situation financière comme étant moyenne mais tout de même précaire.
- Pour la majorité des prématernelles, les frais d'inscription des parents est la principale source pour assurer la rémunération des éducatrices.
- La situation financière de certaines prématernelles est très instable d'une année à l'autre.
- En général, les sources de financement pour les prématernelles sont limitées aux frais d'inscription et aux levées de fonds.
- Les prématernelles ayant accès à des levées de fonds plus importantes comme les casinos sont généralement en meilleure situation financière.
- L'appui du Conseil scolaire par le biais de l'offre des locaux gratuits est essentiel.
- Des mécanismes durables doivent être mis en place pour réduire l'écart entre la situation financière des prématernelles en milieu urbain et celles à l'extérieur des grands centres.

Partenariat

- Toutes les prématernelles ont créé des partenariats dans la communauté.
- Les prématernelles sont ouvertes aux collaborations.
- Certains partenariats pourraient être davantage explorés.
- Des partenariats plus étroits avec des organismes de d'autres secteurs permettraient d'intégrer certains services (par exemple, le domaine de la santé pour les examens de routine, la sécurité, la vaccination et autres).

Promotion et visibilité

- Bon nombre de prématernelles ont déjà développé leur propre matériel promotionnel.
- La majorité des prématernelles n'ont pas de page Web.
- Dans tous les milieux, les prématernelles et les écoles collaborent ensemble à la promotion des services éducatifs en français par le biais de différentes opportunités.

Évaluation

- Tous les intervenants des prématernelles sont en accord avec l'importance d'évaluer la qualité du service offert, de se donner les mécanismes pour procéder à l'évaluation continue et formative du personnel, de se donner les instruments adéquats pour l'observation et l'évaluation du développement des enfants ainsi que se doter des outils pour permettre l'évaluation du fonctionnement du comité de parents gestionnaires de la prématernelle.
- Les intervenants s'entendent sur le fait que la démarche d'évaluation doit être positive, formative et accompagnée de suivis pour être pertinente et efficace.
- Pour l'évaluation, les intervenants mentionnent la nécessité d'avoir accès à une personne-ressource externe, qualifiée en évaluation, compétente dans le domaine de la petite enfance, qui connaît le programme éducatif des prématernelles francophones, consciente de la réalité des prématernelles et de la situation des francophones en milieu minoritaire.

Enjeux reliés à la petite enfance

Actuellement, différentes initiatives en partenariat contribuent à fournir un appui aux prématernelles dans les écoles élémentaires du Conseil scolaire Centre-Nord. Toutefois, cet appui bien qu'essentiel et aidant est souvent insuffisant pour contrer la grande fragilité des services et faire face à plusieurs enjeux.

Contexte provincial	Défis à relever (Conseil scolaire Centre-Nord et partenaires)	Forces (Conseil scolaire Centre-Nord et partenaires)
<p><u>La population</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon le recensement de 2001, on comptait 65 990 francophones en Alberta, soit 2,2% de la population albertaine. La population générale est en croissance. • La majorité de la population francophone est située à Edmonton et ses environs ainsi que Calgary. Il y a aussi des concentrations importantes dans les régions rurales du Nord-ouest et du Nord-est. 	<ul style="list-style-type: none"> • Desservir équitablement les communautés sur son vaste territoire • Rejoindre l'ensemble de la clientèle potentielle sur son territoire • Appuyer les communautés plus vulnérables à l'extérieur de la région d'Edmonton • Les communautés ne bénéficient pas tous des mêmes services • Recruter les enfants des parents ayants-droit dans les services à la petite enfance et à l'école française • Accueillir les enfants des parents ayants-droit dans les milieux préscolaires et scolaires • Répondre aux besoins reliés à la croissance de la population incluant les nouveaux arrivants 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des effectifs scolaires de 23% passant de 1921 élèves en 2005-2006 à 2 323 à l'automne 2006 dans les 11 écoles sur son territoire • Avec les années, l'éducation française est plus visible et les bienfaits davantage reconnus sur le territoire albertain. • Les communautés francophones sont plus nombreuses dans les régions de la province et offrent davantage de programmes, services et activités à la population. • Il y a une reconnaissance des besoins des familles exogames et immigrantes francophones et davantage de programmes et services sont offerts. • Partenariat entre les organismes et institutions des communautés
<p><u>La gestion des services</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Conseils scolaires ont la responsabilité de la gestion scolaire francophone sur le territoire albertain et gèrent les écoles françaises. • Les services à la petite enfance sont gérés par les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la pleine mise en œuvre de l'article 23 de la Charte • Offrir une qualité d'éducation aux francophones équitable à la majorité • Les parents gestionnaires des services à la petite enfance ont besoin d'appui dans leurs rôles 	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion scolaire francophone a plus de 20 ans. • Le Conseil scolaire Centre-Nord et les écoles francophones fournissent un certain degré d'appui aux parents gestionnaires de services à la petite enfance. • Il y a une prématernelle pour chaque école élémentaire francophone du Conseil scolaire Centre-Nord. • Le Conseil scolaire Centre-Nord réalise l'importance des prématernelles et des autres services à la petite enfance en préparation à l'entrée à l'école francophone.
<p><u>La langue, identité, culture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Chez les francophones en milieu minoritaire, le coefficient de continuité linguistique en 2001 au Canada est de 61,6% (Statistique Canada 2001).¹ • Suite au dernier recensement de 2001, on estime que 63% des enfants de moins de 18 ans dont au moins un des parents est francophone vivent dans des foyers exogames. Le taux dans l'Ouest canadien est de 82%.² 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux parents et aux enfants une gamme complète de services à la petite enfance en français et de haute qualité • Adapter les programmes, les services et les interventions pour répondre aux besoins des parents de familles exogames tant au foyer que dans les services à la petite enfance et les écoles • Favoriser la construction identitaire chez l'enfant et le parent. • Faire découvrir et faire vivre aux enfants et aux parents la culture francophone d'ici et d'ailleurs • Accueillir les familles francophones, exogames et immigrantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à des ressources et élaboration de stratégies de francisation • Instauration de mesures d'accueil et d'accompagnement pour les nouveaux arrivants • Dépistage précoce des besoins spéciaux des enfants dans les services à la petite enfance en préparation à l'entrée à l'école • Ressources, programmes et services pour accompagner les familles francophones, exogames et immigrantes • Vitalité artistique et culturelle en français en Alberta

¹ Landry, Rodrigue (2003). *Libérer le potentiel caché de l'exogamie. Profil démolinguistique des enfants des ayants droit francophones selon la structure familiale. Là où le nombre le justifie IV*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et La Commission nationale des parents francophones. Page 2.

² Gouvernement du Canada (2003). *Le prochain Acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne. Le plan d'action pour les langues officielles*, Ottawa : Gouvernement du Canada. Page 20.

Contexte provincial	Défis à relever (Conseil scolaire Centre-Nord et partenaires)	Forces (Conseil scolaire Centre-Nord et partenaires)
<p><u>L'importance des premières années</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'importance du développement des enfants au cours des premières années est de plus en plus reconnue. • Les services en français au cours de la petite enfance sont considérés comme étant la porte d'entrée à l'école française. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire vivre aux enfants des expériences stimulantes et enrichissantes en français au cours de la période de la petite enfance • Assurer la préparation des enfants à l'entrée à l'école • Assurer le dépistage précoce des besoins spéciaux • Sensibiliser les intervenants à l'importance des interventions préventives 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 prématernelles en lien avec les écoles élémentaires du Conseil scolaire Centre-Nord • Services et programmes offerts en français au cours de la petite enfance tels que prématernelles, garderies, groupes de jeux, ateliers sur les habiletés parentales et autres • Programmes et services offerts par la Fédération des parents francophones de l'Alberta • Services du Réseau provincial d'adaptation scolaire
<p><u>La pédagogie à la petite enfance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un nouveau programme pour la prématernelle francophone en Alberta est implanté pour favoriser une plus grande homogénéité dans les orientations pédagogiques au sein du réseau des prématernelles et assurer la qualité des services. 	<ul style="list-style-type: none"> • Implanter le nouveau programme éducatif de la prématernelle francophone • Assurer la formation de base et continue des éducatrices et des parents gestionnaires en fonction du programme éducatif • Évaluer la première année pilote du programme éducatif • Assurer les ressources adéquates pour implanter et assurer la continuité du programme éducatif 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme éducatif de la prématernelle francophone conçu spécifiquement pour les communautés francophones en milieu minoritaire en Alberta • Le programme éducatif de la prématernelle francophone est axé sur le développement holistique de l'enfant et met l'accent sur les composantes : identité, langue et culture. La programmation favorise le développement global de l'enfant et permet sa préparation à l'entrée à l'école francophone. • Le réseau des prématernelles francophones partagent des orientations pédagogiques communes. • Les éducatrices et les parents gestionnaires accueillent favorablement le nouveau programme éducatif. • Les partenaires sont engagés à favoriser la mise en œuvre et la continuité du programme.
<p><u>Les ressources humaines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de ressources francophones et qualifiées en petite enfance. • Besoin de reconnaissance et de valorisation de la profession à la petite enfance. • En général, les conditions de travail des intervenants à la petite enfance doivent être améliorées. • Les éducatrices des prématernelles participent aux occasions de ressourcement professionnel. • Les parents gestionnaires des prématernelles ont besoin d'un encadrement plus structuré et structurant pour leur permettre d'exercer efficacement leurs rôles et responsabilités. 	<ul style="list-style-type: none"> • La formation de base à la petite enfance n'est pas offerte en français en Alberta. • Assurer l'accès des éducatrices en Alberta à la formation en français de base et continue en développement de la petite enfance francophone en milieu minoritaire • Assurer le lien entre toutes les opportunités de formation • Assurer la formation des parents gestionnaires considérant le haut taux de roulement des bénévoles • Assurer le recrutement et la rétention des éducatrices • Favoriser le réseautage des éducatrices • Améliorer les conditions de travail des éducatrices • Fournir des appuis pédagogiques aux éducatrices • Valoriser la profession à la petite enfance 	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires reconnaissent l'importance d'une vaste stratégie portant sur les ressources humaines. • Plusieurs formations offertes par divers partenaires. • Les éducatrices reconnaissent l'importance de la formation. • La politique du Conseil scolaire Centre-Nord sur les services de prématernelle donne un encadrement favorisant de meilleures conditions au niveau de la rémunération des éducatrices.

Contexte provincial	Défis à relever (Conseil scolaire Centre-Nord et partenaires)	Forces (Conseil scolaire Centre-Nord et partenaires)
<p><u>Le soutien à la famille</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parents doivent avoir accès aux ressources, programmes et services pour les appuyer dans leur rôle parental, pour favoriser la participation des parents à l'éducation de leurs enfants et pour créer des liens entre le foyer-le service à la petite enfance-l'école- la communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Outiller les parents dans leur rôle parental • Accueillir et accompagner les parents francophones, exogames, immigrants, faiblement alphabétisés • Sensibiliser les parents et faire connaître les bienfaits de l'éducation française pour l'enfant • Offrir toute la gamme des programmes et services aux familles 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie du Conseil scolaire Centre-Nord et des écoles pour la promotion et le recrutement • Sensibilisation des parents par les organismes de parents • Centre de ressources préscolaires dans différentes régions • Ressources, programmes et services aux parents (Institut Guy-Lacombe de la famille et la Fédération des parents francophones de l'Alberta)
<p><u>Le financement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Au scolaire, les conseils scolaires francophones en Alberta reçoivent le financement de la province et du fédéral. • La situation particulière des communautés francophones n'est pas pleinement reconnue par les gouvernements dans les formules de financement en éducation. • Au préscolaire, la situation financière des prématernelles est instable et précaire. Le financement provient presque exclusivement des frais d'inscription et des levées de fonds. 	<ul style="list-style-type: none"> • Obligation légale et constitutionnelle en éducation d'offrir des programmes et services équivalents à la majorité et qui répondent aux besoins spécifiques des communautés francophones en milieu minoritaire • Les levées de fonds sont éprouvantes pour les bénévoles, les sources et les revenus varient annuellement et sont différents d'une région à l'autre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le <i>Francophone Equivalency Access Grant</i> est une reconnaissance du gouvernement albertain du principe de l'équivalence en éducation francophone. Ce fonds permet entre autres au Conseil scolaire Centre-Nord de cibler des initiatives au préscolaire. • Fonds provinciaux et fédéraux en éducation • Les casinos demeurent une source importante de revenus pour les prématernelles pouvant en bénéficier.

Vision

Vision provinciale des partenaires à la petite enfance

Les enfants francophones de l'Alberta et leur famille ont accès, dans tous les domaines de leur vie, à des services en français, de qualité, universels, et accessibles, favorisant leur plein développement et leur permettant ainsi de devenir des citoyens qui contribuent activement à l'essor de leur communauté et de la société.³

Vision du Conseil scolaire Centre-Nord

Le Conseil scolaire Centre-Nord offre à tout enfant sous sa juridiction une éducation de qualité en français dans un climat qui valorise son sens d'appartenance à la communauté francophone dans son ensemble et à la société canadienne et mondiale.⁴

Énoncé dans la politique sur le service de prématernelle du Conseil scolaire Centre-Nord

Le Conseil scolaire Centre-Nord croit en l'importance d'un programme de prématernelle dans toutes ses écoles élémentaires afin de faciliter l'intégration des enfants au milieu scolaire et de renforcer la langue et la culture françaises.⁵

Buts et objectifs d'ici 2009

But n°1 :

La période de la petite enfance est reconnue comme étant cruciale pour le développement optimal des enfants en préparation à l'entrée à l'école française.

Objectifs :

- 1.1. Assurer que la politique du Conseil scolaire sur le service de prématernelle fournit l'encadrement nécessaire pour favoriser le développement, pour offrir du soutien et permettre la continuité
- 1.2. Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action triennal préscolaire

But n°2 :

Les enfants francophones sur le territoire du Conseil scolaire Centre-Nord ont accès à des services à la petite enfance en français de haute qualité et en lien avec les écoles élémentaires francophones.

Objectifs :

- 2.1. Implanter le modèle de gestion et de programmation de la prématernelle
- 2.2. Mettre en œuvre des centres de la petite enfance et de la famille dans les écoles élémentaires du Conseil scolaire Centre-Nord

³ Comité de gestion francophone du Plan d'action national pour les enfants en Alberta. *Plan d'action 2005-2010 – Développement de la petite enfance francophone en Alberta*. Edmonton, septembre 2005.

⁴ Conseil scolaire Centre-Nord (2005). Plan d'éducation triennal 2005-2008. Edmonton. Disponible sur le site <http://www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports.htm>. Page consultée le 29 juin 2006.

⁵ Conseil scolaire Centre-Nord (2005). Politique H-8002 sur le service de prématernelle. Edmonton. Disponible sur le site <http://www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports.htm>. Page consultée le 29 juin 2006.

Résultats visés et actions

But n°1 : La période de la petite enfance est reconnue comme étant cruciale pour le développement optimal des enfants en préparation à l'entrée à l'école française.

Objectifs	Résultats			Indicateurs	
1.1. Assurer que la politique du Conseil scolaire sur le service de prématernelle fournit l'encadrement nécessaire pour favoriser le développement, pour offrir du soutien et permettre la continuité	1.1.1. Les prématernelles ont des orientations communes de base à l'aide des directives générales de la politique sur le service de prématernelle.	1.1.2. La politique du Conseil scolaire Centre-Nord sur le service de prématernelle est révisée en fonction de l'évolution du dossier.	1.1.3. L'engagement du Conseil scolaire Centre-Nord et des écoles élémentaires en appui aux prématernelles est précisé.	1.1.4. Le Conseil scolaire Centre-Nord alloue les ressources adéquates pour l'application de sa politique sur les prématernelles.	<ul style="list-style-type: none"> Politique du Conseil scolaire (document) Satisfaction des intervenants en regard de la politique (évaluation) Les investissements consacrés à l'application de la politique (montant)
Action	Réviser la politique du Conseil scolaire Centre-Nord sur le service de prématernelle en fonction de l'évolution du dossier et des investissements ciblés.				
	Année préscolaire 2006-2007	Année préscolaire 2007-2008	Année préscolaire 2008-2009		
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Former un comité consultatif chargé d'analyser la politique actuelle H-8002 sur le service de prématernelle Recommander des modifications à la politique en fonction de l'évolution du dossier des prématernelles 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter la politique révisée H-8002 Appliquer la politique H-8002 	<ul style="list-style-type: none"> Analyser la politique H-8002 Recommander des modifications s'il y a lieu à la politique H-8002 en fonction de l'évolution du dossier des prématernelles 		
Entités responsables	CSCN	CSCN	CSCN		
Partenaires	Parents gestionnaires, éducatrices, directions d'école, FPFA, RPAS	Parents gestionnaires, éducatrices, directions d'école, FPFA, RPAS	Parents gestionnaires, éducatrices, directions d'école, FPFA, RPAS		
Résultats anticipés	<ul style="list-style-type: none"> Des recommandations sont élaborées. 	<ul style="list-style-type: none"> La politique répond aux réalités et besoins actuels. La politique reflète les priorités du CSCN dans le dossier et les investissements ciblés. 	<ul style="list-style-type: none"> Des recommandations sont élaborées 		

(suite) But n°1 : La période de la petite enfance est reconnue comme étant cruciale pour le développement optimal des enfants en préparation à l'entrée à l'école française.

Objectifs	Résultats	Indicateurs
1.2. Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action triennal préscolaire	1.2.1. Le Conseil scolaire élabore un plan d'action triennal préscolaire. 1.2.2. Le Conseil scolaire cible les investissements nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action triennal au préscolaire. 1.2.3. Le Conseil scolaire consacre les ressources humaines nécessaires pour assurer l'évolution du dossier. 1.2.4. Les intervenants et le public sont informés des initiatives dans le dossier.	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action triennal préscolaire (document) • Les investissements consacrés au préscolaire (montant) • Personne(s) embauchée(s) (nombre et dossier) • Diffusion du Plan d'action au préscolaire (nombre de personnes visées et moyens de diffusion)

Action **Le Conseil scolaire Centre-Nord se donne une carte de route au préscolaire pour orienter ses initiatives à la petite enfance.**

	Année préscolaire 2006-2007	Année préscolaire 2007-2008	Année préscolaire 2008-2009
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Embaucher un consultant à temps partiel • Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle • Élaborer et mettre en œuvre le plan d'action triennal préscolaire • Diffuser l'étude et le plan d'action <ul style="list-style-type: none"> • Correspondance aux intervenants et partenaires • Accès sur le Web via site CSCN • Évaluer la mise en œuvre du plan d'action triennal <ul style="list-style-type: none"> • Former un comité d'évaluation • Rencontres du comité d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Embaucher un responsable de la petite enfance • Réviser et mettre en œuvre le plan d'action triennal préscolaire • Évaluer la mise en œuvre du plan d'action triennal <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres du comité d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un poste de responsable de la petite enfance • Réviser et mettre en œuvre le plan d'action triennal préscolaire • Évaluer la mise en œuvre du plan d'action triennal <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres du comité d'évaluation
Entités responsables	CSCN	CSCN	CSCN
Partenaires	Parents gestionnaires, éducatrices, directions d'école, FPFA, RPAS	Parents gestionnaires, éducatrices, directions d'école, FPFA, RPAS.	Parents gestionnaires, éducatrices, directions d'école, FPFA, RPAS.
Résultats anticipés	<ul style="list-style-type: none"> • Le CSCN se dote d'une expertise en petite enfance. • L'encadrement d'appui aux prématernelles est déterminé par l'étude au moyen du modèle de gestion et de programmation. • Le CSCN cible ses initiatives au préscolaire pour les 3 prochaines années et accorde les ressources nécessaires. • Le plan d'action est évalué de façon continue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le CSCN a un responsable du dossier de la petite enfance. • Le CSCN ajuste et poursuit la mise en œuvre de son plan d'action triennal préscolaire et accorde les ressources nécessaires. • Le plan d'action est évalué de façon continue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le CSCN a un responsable du dossier de la petite enfance. • Le CSCN ajuste et poursuit la mise en œuvre de son plan d'action triennal préscolaire et accorde les ressources nécessaires. • Le plan d'action est évalué de façon continue.

But n°2 : Les enfants francophones sur le territoire du Conseil scolaire Centre-Nord ont accès à des services à la petite enfance en français de haute qualité et en lien avec les écoles élémentaires francophones.

Objectifs	Résultats	Indicateurs
2.1. Implanter le modèle de gestion et de programmation de la prématernelle	2.1.1. Les prématernelles sont renforcées et plus stables. 2.1.1 Les services offerts dans les prématernelles sont de qualité. 2.1.2 Les prématernelles se conformes à des critères communs pour assurer une plus grande homogénéité des prématernelles dans les écoles élémentaires du Conseil scolaire Centre-Nord. 2.1.3 Les inscriptions sont à la hausse dans les prématernelles et à la maternelle dans les écoles françaises du Conseil scolaire Centre-Nord. 2.1.4 Les enfants ayant des besoins spéciaux sont identifiés dès la prématernelle et reçoivent les services appropriés.	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des utilisateurs des services et des intervenants (sondage). • Ressources, programmes et services offerts aux prématernelles. (nombre, type et qualité) • Situation financière et opérationnelle des prématernelles (dossier). • Conformité des prématernelles au modèle de gestion et de programmation (dossier). • Enfants inscrits à la prématernelle et à la maternelle (nombre).
Action	Le Conseil scolaire Centre-Nord implante progressivement le modèle de gestion et de programmation de la prématernelle.	
	-LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE-	
	Année préscolaire 2006-2007	Année préscolaire 2007-2008
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi auprès des prématernelles en région pour l'incorporation en société et la licence d'opération • Développer un manuel d'appui en ligne pour les gestionnaires des prématernelles • Répondre aux besoins d'appui ponctuels des parents gestionnaires • Organiser une rencontre des parents gestionnaires au cours du Colloque FPFA 10-11 mars 2007 • Explorer la mise en œuvre d'un système central de paye • Explorer et mettre en œuvre d'un système central de services comptables • Adhérer aux mesures d'urgence et le plan de pandémie du CSCN 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour le manuel d'appui aux gestionnaires des prématernelles • Organiser une rencontre des parents gestionnaires au cours du Colloque FPFA en mars • Répondre aux besoins d'appui ponctuels des parents gestionnaires • Mettre en œuvre le système central de services de la paye • Poursuivre le système central de services comptables • Créer un système d'archivage des documents officiels des prématernelles au Conseil scolaire • Recueillir et classer les documents officiels des prématernelles • Adhérer aux mesures d'urgence et le plan de pandémie du CSCN
	Année préscolaire 2007-2008	Année préscolaire 2008-2009
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour le manuel d'appui aux gestionnaires des prématernelles • Organiser une rencontre des parents gestionnaires au cours du Colloque FPFA en mars • Répondre aux besoins d'appui ponctuels des parents gestionnaires • Mettre en œuvre le système central de services de la paye • Poursuivre le système central de services comptables • Créer un système d'archivage des documents officiels des prématernelles au Conseil scolaire • Recueillir et classer les documents officiels des prématernelles • Adhérer aux mesures d'urgence et le plan de pandémie du CSCN 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour le manuel d'appui aux gestionnaires des prématernelles • Organiser une rencontre des parents gestionnaires au cours du Colloque FPFA en mars • Répondre aux besoins d'appui ponctuels des parents gestionnaires. • Organiser une rencontre annuelle des présidences • Poursuivre le système central de services de la paye • Poursuivre le système central de services comptables • Recueillir et classer les documents officiels des prématernelles • Adhérer aux mesures d'urgence et le plan de pandémie du CSCN
Entités responsables	CSCN	CSCN
Partenaires	FPFA, parents gestionnaires, RPAS, FPFA	FPFA, parents gestionnaires, RPAS, FPFA
Résultats anticipés	<ul style="list-style-type: none"> • Les prématernelles sont fonctionnelles et répondent aux normes. • Les parents gestionnaires sont outillés et accompagnés dans la gestion des affaires des prématernelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les prématernelles sont fonctionnelles et répondent aux normes. • Les parents gestionnaires sont outillés, formés et accompagnés dans la gestion des affaires des prématernelles.

Année préscolaire 2006-2007

Année préscolaire 2007-2008

Année préscolaire 2008-2009

Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître la politique du service de prématernelle H-8002 aux présidences des prématernelles Assurer un lien entre l'agent de recrutement pour l'école et la prématernelle lors de la formation des agents Favoriser le dépistage des enfants ayant des besoins spéciaux et les interventions du Réseau provincial d'adaptation scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître la politique du service de prématernelle aux présidences des prématernelles Développer un guide de stratégies en ligne, au moyen d'un comité de travail, pour l'accueil de la clientèle (francophone, exogame, endogame, immigrante et faiblement alphabétisée) pour les éducatrices et parents gestionnaires et dans lequel on retrouve : <ul style="list-style-type: none"> Ressources pour appuyer les parents gestionnaires et les éducatrices pour faire connaître et comprendre la politique d'admission aux parents Marche à suivre pour s'assurer de l'application de la politique du CSCN lors de l'étude de cas particuliers Trousse commune d'inscription des enfants Information sur la pluralité et l'immigration Assurer un lien entre l'agent de recrutement pour l'école et la prématernelle lors de la formation des agents Favoriser le dépistage des enfants ayant des besoins spéciaux et les interventions du Réseau provincial d'adaptation scolaire Offrir des ateliers sur l'éducation française pour les intervenants et les parents de familles exogames et endogames francophones 	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître la politique du service de prématernelle aux présidences des prématernelles Mettre à jour et distribuer le guide de stratégies pour l'accueil de la clientèle pour les éducatrices et parents gestionnaires Assurer un lien entre l'agent de recrutement pour l'école et la prématernelle lors de la formation des agents Favoriser le dépistage des enfants ayant des besoins spéciaux et les interventions du Réseau provincial d'adaptation scolaire Offrir des ateliers sur l'éducation française pour les intervenants et les parents de familles exogames et endogames francophones
Entités responsables	CSCN	CSCN	CSCN
Partenaires	FPFA, Comité directeur de l'éducation et de l'accueil des nouveaux immigrants et autres associations dans le domaine de l'immigration, éducatrices, parents gestionnaires, RPAS	FPFA, Comité directeur de l'éducation et de l'accueil des nouveaux immigrants et autres associations dans le domaine de l'immigration, éducatrices, parents gestionnaires, RPAS, partenaires en alphabétisation	FPFA, Comité directeur de l'éducation et de l'accueil des nouveaux immigrants et autres associations dans le domaine de l'immigration, éducatrices, parents gestionnaires, RPAS
Résultats anticipés	<ul style="list-style-type: none"> Les parents gestionnaires connaissent la politique du service de prématernelle H-8002. Les agents de recrutement des écoles créent des liens avec les prématernelles dans la démarche de promotion et recrutement en éducation française. Les enfants ayant des besoins spéciaux sont dépistés et reçoivent les services appropriés. 	<ul style="list-style-type: none"> Les parents gestionnaires connaissent, comprennent et appliquent la politique du service de prématernelle H-8002. Les parents gestionnaires et les éducatrices des prématernelles sont outillés pour l'accueil de la clientèle. Les agents de recrutement des écoles créent des liens avec les prématernelles dans la démarche de promotion et recrutement en éducation française. Les parents sont accompagnés dans leurs rôles en éducation française. Les enfants ayant des besoins spéciaux sont dépistés et reçoivent les services appropriés. 	<ul style="list-style-type: none"> Les parents gestionnaires connaissent, comprennent et appliquent la politique du service de prématernelle H-8002. Les parents gestionnaires et les éducatrices des prématernelles sont outillés pour l'accueil de la clientèle. Les agents de recrutement des écoles créent des liens avec les prématernelles dans la démarche de promotion et recrutement en éducation française. Les parents sont accompagnés dans leurs rôles en éducation française. Les enfants ayant des besoins spéciaux sont dépistés et reçoivent les services appropriés.

Année préscolaire 2006-2007

Année préscolaire 2007-2008

Année préscolaire 2008-2009

Moyens			
	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie en ressources humaines pour les parents gestionnaires et le personnel des prématernelles portant sur les éléments suivants; recrutement et rétention des éducatrices, réseautage des éducatrices, formation de base et perfectionnement professionnel des éducatrices, conditions de travail des éducatrices, formation et appui ponctuel des parents gestionnaires des prématernelles, appui pédagogique aux éducatrices, mentorat auprès du nouveau personnel, valorisation de la profession à la petite enfance : <ul style="list-style-type: none"> • Former un comité consultatif et rencontres • Analyser la situation (voir l'étude du CSCN sur la francité) • Élaborer la stratégie • Recueillir et diffuser les informations sur les sessions de formation disponibles par les partenaires aux éducatrices • Appuyer financièrement la participation des éducatrices à deux formations dans l'année : <ul style="list-style-type: none"> • Réseau entre-aides (8-9 février 2007) • Formation de la rentrée de la FPFA (août) • Bourses offertes aux éducatrices des prématernelles pour la participation aux stages annuels de perfectionnement à la petite enfance de l'ACELF 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la stratégie en ressources humaines <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres du comité consultatif • Organiser en fin d'année scolaire des rencontres éducatrices des prématernelles et enseignantes des maternelles pour assurer le suivi des dossiers et l'arrimage des apprentissages • Recueillir les informations sur les sessions de formation disponibles par les partenaires, élaborer et diffuser un calendrier des sessions de formation disponibles aux éducatrices • Appuyer financièrement la participation des éducatrices à trois formations dans l'année : <ul style="list-style-type: none"> • Journée pédagogique (novembre) • Réseau entre-aides (février) • Formation de la rentrée de la FPFA (août) • Bourses offertes aux éducatrices des prématernelles pour la participation aux stages annuels de perfectionnement à la petite enfance de l'ACELF 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre et évaluer la stratégie en ressources humaines <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres du comité consultatif • Organiser en fin d'année scolaire des rencontres éducatrices des prématernelles et enseignantes des maternelles pour assurer le suivi des dossiers et l'arrimage des apprentissages • Recueillir les informations sur les sessions de formation disponibles par les partenaires, élaborer et diffuser un calendrier des sessions de formation disponibles aux éducatrices • Appuyer financièrement la participation des éducatrices à trois formations dans l'année : <ul style="list-style-type: none"> • Journée pédagogique (novembre) • Réseau entre-aides (février) • Formation de la rentrée de la FPFA (août) • Bourses offertes aux éducatrices des prématernelles pour la participation aux stages annuels de perfectionnement à la petite enfance de l'ACELF
Entités responsables	CSCN	CSCN	CSCN
Partenaires	FPFA, RPAS, directions d'école, éducatrices, parents gestionnaires, experts en ressources humaines	FPFA, RPAS, directions d'école, éducatrices, parents gestionnaires, experts en ressources humaines	FPFA, RPAS, directions d'école, éducatrices, parents gestionnaires, experts en ressources humaines
Résultats anticipés	<ul style="list-style-type: none"> • Une stratégie en ressources humaines est élaborée. • Les éducatrices participent aux ateliers de perfectionnement professionnel et développent leurs connaissances et leurs habiletés sur différents sujets. 	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie en ressources humaines est implantée. • Les éducatrices participent aux ateliers de perfectionnement professionnel et développent leurs connaissances et leurs habiletés sur différents sujets. 	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie en ressources humaines est implantée et évaluée. • Les éducatrices participent aux ateliers de perfectionnement professionnel et développent leurs connaissances et leurs habiletés sur différents sujets.

-LA PROGRAMMATION-

Année préscolaire 2006-2007

Année préscolaire 2007-2008

Année préscolaire 2008-2009

Moyens	Année préscolaire 2006-2007	Année préscolaire 2007-2008	Année préscolaire 2008-2009
Entités responsables	CSCN	CSCN	CSCN
Partenaires	FPFA, RPAS, ACELF, éducatrices, parents gestionnaires	FPFA, RPAS, ACELF, FSFA, autorités de santé, éducatrices, parents gestionnaires	FPFA, RPAS, ACELF, ministère de la Justice, éducatrices, parents gestionnaires
Résultats anticipés	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme de la prématernelle est utilisé. • Le programme est ajusté pour répondre aux besoins et réalités. • Les éducatrices bénéficient d'un accompagnement pédagogique selon les besoins dans leur milieu. • Des outils d'évaluation en francisation sont développés et les éducatrices sont formées pour en assurer l'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme de la prématernelle est utilisé. • Les éducatrices reçoivent de la formation continue. • Les éducatrices bénéficient d'un accompagnement pédagogique. • Les éducatrices sont formées pour l'utilisation des outils d'évaluation en francisation. • Les éducatrices et les enfants prennent conscience de l'importance de l'activité physique au moyen d'initiatives particulières. • Les parents anglophones d'enfants à la prématernelle développent leurs habiletés en français. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme de la prématernelle est utilisé. • Les éducatrices reçoivent de la formation continue. • Les éducatrices bénéficient d'un accompagnement pédagogique. • Les éducatrices sont formées pour l'utilisation des outils d'évaluation en francisation. • Les éducatrices et les enfants prennent conscience des retombées de l'intimidation et mettent en œuvre des stratégies dans les milieux. • Les parents anglophones d'enfants à la prématernelle développent leurs habiletés en français.

Année préscolaire 2006-2007

Année préscolaire 2007-2008

Année préscolaire 2008-2009

Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Répertorier les ressources utilisées actuellement par les éducatrices • Rechercher les ressources pertinentes à la petite enfance • Achat et distribution de matériel éducatif • Faire connaître aux éducatrices la banque d'activités pédagogiques en construction identitaire de l'ACELF et en favoriser son utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher du matériel éducatif pertinent • Rechercher les ressources pertinentes à la petite enfance • Achat et distribution de matériel éducatif • Créer et gérer une banque de données de matériel sur le site Web du CSCN • Faire connaître aux éducatrices la banque d'activités pédagogiques en construction identitaire de l'ACELF et en favoriser son utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher du matériel éducatif pertinent • Rechercher les ressources pertinentes à la petite enfance • Achat et distribution de matériel éducatif • Gérer une banque de données de matériel sur le site Web du CSCN • Faire connaître aux éducatrices la banque d'activités pédagogiques en construction identitaire de l'ACELF et en favoriser son utilisation
Entités responsables	CSCN	CSCN	CSCN
Partenaires	FPFA, RPAS, autres groupes et intervenants au pays, éducatrices, parents gestionnaires	FPFA, RPAS, autres groupes et intervenants au pays, éducatrices, parents gestionnaires	FPFA, RPAS, autres groupes et intervenants au pays, éducatrices, parents gestionnaires
Résultats anticipés	<ul style="list-style-type: none"> • Les éducatrices ont une meilleure connaissance des ressources pertinentes pouvant être utilisées. • Les éducatrices ont accès à du matériel éducatif pour répondre à leurs besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les éducatrices ont une meilleure connaissance des ressources pertinentes pouvant être utilisées. • Les éducatrices ont accès à du matériel éducatif pour répondre à leurs besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les éducatrices ont une meilleure connaissance des ressources pertinentes pouvant être utilisées. • Les éducatrices ont accès à du matériel éducatif pour répondre à leurs besoins.

Action	Le Conseil scolaire Centre-Nord implante progressivement le modèle de gestion et de programmation de la prématernelle.		
	-L'INFRASTRUCTURE-		
	Année préscolaire 2006-2007	Année préscolaire 2007-2008	Année préscolaire 2008-2009
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un local pour les prématernelles qui est gratuit, adéquat et répondant aux normes Offrir gratuitement d'autres services de soutien (voir politique de la prématernelle H-8002) Accès à l'Internet, à l'équipement informatique et au soutien technique au besoin Prévoir l'achat de mobilier pour appuyer certaines prématernelles qui en feraient la demande 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un local pour les prématernelles qui est gratuit, adéquat et répondant aux normes Offrir gratuitement les services de d'autres services de soutien (voir politique de la prématernelle) Accès à l'Internet, à l'équipement informatique et au soutien technique au besoin Prévoir l'achat de mobilier pour appuyer certaines prématernelles qui en feraient la demande Considérer certains projets de rénovation pour de l'espace de rangement dans les prématernelles 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un local pour les prématernelles qui est gratuit, adéquat et répondant aux normes Offrir gratuitement les services de d'autres services de soutien (voir politique de la prématernelle) Accès à l'Internet, à l'équipement informatique et au soutien technique au besoin Prévoir l'achat de mobilier pour appuyer certaines prématernelles qui en feraient la demande
Entités responsables	CSCN	CSCN	CSCN
Partenaires	Directions d'école, WorkingNet, éducatrices, parents gestionnaires	Directions d'école, WorkingNet, éducatrices, parents gestionnaires	Directions d'école, WorkingNet, éducatrices, parents gestionnaires
Résultats anticipés	<ul style="list-style-type: none"> Les prématernelles fonctionnent à l'intérieur de locaux gratuits, conformes aux normes et en lien avec l'école élémentaire francophone. Les prématernelles ont accès gratuitement à des services de soutien. Les services et l'équipement informatiques fonctionnent efficacement. Les prématernelles peuvent opérer efficacement avec le mobilier approprié à la programmation éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> Les prématernelles fonctionnent à l'intérieur de locaux gratuits, conformes aux normes et en lien avec l'école élémentaire francophone. Les prématernelles ont accès gratuitement à des services de soutien. Les services et l'équipement informatiques fonctionnent efficacement. Les prématernelles peuvent opérer efficacement avec le mobilier approprié à la programmation éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> Les prématernelles fonctionnent à l'intérieur de locaux gratuits, conformes aux normes et en lien avec l'école élémentaire francophone. Les prématernelles ont accès gratuitement à des services de soutien. Les services et l'équipement informatiques fonctionnent efficacement. Les prématernelles peuvent opérer efficacement avec le mobilier approprié à la programmation éducative.
Action	Le Conseil scolaire Centre-Nord implante progressivement le modèle de gestion et de programmation de la prématernelle.		
	-LE TRANSPORT-		
	Année préscolaire 2006-2007	Année préscolaire 2007-2008	Année préscolaire 2008-2009
Moyens		<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une étude de faisabilité pour le transport scolaire incluant le préscolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Analyser et mettre en œuvre les recommandations de l'étude de faisabilité
Entités responsables		CSCN	CSCN
Partenaires		Parents gestionnaires	Parents gestionnaires
Résultats anticipés		<ul style="list-style-type: none"> L'état de la situation et les enjeux en regard du transport scolaire pour les enfants de la prématernelle sont identifiés. L'impact aux niveaux financier et responsabilité est analysé. 	<ul style="list-style-type: none"> Les décisions prises dans ce dossier tiennent compte des recommandations de l'étude.

Action	Le Conseil scolaire Centre-Nord implante progressivement le modèle de gestion et de programmation de la prématernelle.		
	-LE FINANCEMENT-		
	Année préscolaire 2006-2007	Année préscolaire 2007-2008	Année préscolaire 2008-2009
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et conclure des ententes formelles d'appui avec les prématernelles à l'extérieur d'Edmonton qui ont besoin d'une aide financière selon la politique du CSCN (H-8002) Élaborer une stratégie pour assurer le financement stable et continu des prématernelles dans les écoles élémentaires du CSCN Explorer les scénarios d'un appui financier du Conseil scolaire pour la rémunération des éducatrices 	<ul style="list-style-type: none"> Conclure des ententes formelles d'appui avec les prématernelles à l'extérieur d'Edmonton qui ont besoin d'une aide financière selon la politique du CSCN (H-8002) Mettre en œuvre une stratégie pour assurer le financement stable et continu des prématernelles dans les écoles élémentaires du CSCN Appui financier du Conseil scolaire pour la rémunération des éducatrices 	<ul style="list-style-type: none"> Conclure des ententes formelles d'appui avec les prématernelles à l'extérieur d'Edmonton qui ont besoin d'une aide financière selon la politique du CSCN (H-8002) Mettre en œuvre et évaluer la stratégie pour assurer le financement stable et continu des prématernelles dans les écoles élémentaires du CSCN Appui financier du Conseil scolaire pour la rémunération des éducatrices
Entités responsables	CSCN	CSCN	CSCN
Partenaires	Parents gestionnaires	Parents gestionnaires	Parents gestionnaires
Résultats anticipés	<ul style="list-style-type: none"> Les prématernelles dans le besoin ont accès à un appui financier du CSCN pour offrir le service. Le CSCN se dote d'une stratégie de financement pour appuyer les prématernelles. Le CSCN prend une décision quant à l'investissement pour la rémunération des éducatrices. 	<ul style="list-style-type: none"> La situation financière des prématernelles s'améliorent dans tout le réseau. Les éducatrices sont rémunérées en tout ou en partie par le CSCN. 	<ul style="list-style-type: none"> La situation financière des prématernelles est stabilisée dans tout le réseau. Les éducatrices sont rémunérées en tout ou en partie par le CSCN.

Action	Le Conseil scolaire Centre-Nord implante progressivement le modèle de gestion et de programmation de la prématernelle.		
	-LE PARTENARIAT-		
	Année préscolaire 2006-2007	Année préscolaire 2007-2008	Année préscolaire 2008-2009
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Informier régulièrement les partenaires à la petite enfance et en éducation française des développements <ul style="list-style-type: none"> Site Web CSCN Écho du Centre-Nord Collaborer avec les divers partenaires pour l'offre de programmes et services selon le mandat et l'expertise Poursuivre et renforcer les partenariats actuels avec Head Start et le CÉPP à l'école publique Gabrielle-Roy 	<ul style="list-style-type: none"> Informier régulièrement les partenaires à la petite enfance et en éducation française des développements <ul style="list-style-type: none"> Site Web CSCN Écho du Centre-Nord Collaborer avec les divers partenaires pour l'offre de programmes et services selon le mandat et l'expertise Assurer la participation des éducatrices aux rassemblements du CSCN (par exemple, la présentation des équipes de chaque école en début d'année et profiter de l'occasion pour faire une session de formation/information avec les éducatrices) 	<ul style="list-style-type: none"> Informier régulièrement les partenaires à la petite enfance et en éducation française des développements <ul style="list-style-type: none"> Site Web CSCN Écho du Centre-Nord Collaborer avec les divers partenaires pour l'offre de programmes et services selon le mandat et l'expertise Assurer la participation des éducatrices aux rassemblements du CSCN (par exemple, la présentation des équipes de chaque école en début d'année et profiter de l'occasion pour faire une session de formation/information avec les éducatrices)
Entités responsables	CSCN	CSCN	CSCN
Partenaires	Head Start, Garderie CEPP, parents gestionnaires, éducatrices, autres partenaires	Parents gestionnaires, éducatrices, directions d'école, autres partenaires	Parents gestionnaires, éducatrices, autres partenaires
Résultats anticipés	<ul style="list-style-type: none"> Les partenaires sont informés continuellement des développements. Reconnaissance des expertises des partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Les partenaires sont informés continuellement des développements. Reconnaissance des expertises des partenaires. Les éducatrices développent un sentiment d'appartenance avec leur équipe-école et toute l'équipe du CSCN et leur travail est valorisé. 	<ul style="list-style-type: none"> Les partenaires sont informés continuellement des développements. Reconnaissance des expertises des partenaires. Les éducatrices développent un sentiment d'appartenance avec leur équipe-école et toute l'équipe du CSCN et leur travail est valorisé.

Année préscolaire 2006-2007

Année préscolaire 2007-2008

Année préscolaire 2008-2009

Moyens			
Entités responsables	CSCN	CSCN	CSCN
Partenaires	Parents gestionnaires, éducatrices	Parents gestionnaires, éducatrices	Parents gestionnaires, éducatrices
Résultats anticipés	<ul style="list-style-type: none"> • Les prématernelles sont visibles sur le Web et dans la communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les prématernelles sont visibles sur le Web et dans la communauté. • Les prématernelles utilisent le courriel comme moyen de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les prématernelles sont visibles sur le Web et dans la communauté. • Les prématernelles utilisent le courriel comme moyen de communication.

Année préscolaire 2006-2007

Année préscolaire 2007-2008

Année préscolaire 2008-2009

Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils et mécanismes d'évaluation pour assurer la qualité des prématernelles (au niveau de la programmation, personnel, gestionnaires et autres) : <ul style="list-style-type: none"> • Créer un sondage de satisfaction commun • Collaborer avec le RPAS pour l'offre de la formation pour le dépistage précoce des enfants ayant des besoins spéciaux • Développer un processus d'évaluation continue de la qualité des prématernelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser et développer des outils et mécanismes d'évaluation en ligne pour assurer la qualité des prématernelles (au niveau de la programmation, personnel, gestionnaires et autres): <ul style="list-style-type: none"> • Créer des outils d'observation pour les enfants • Créer un mécanisme et une grille d'évaluation du personnel • Créer un instrument d'auto-évaluation pour les parents gestionnaires • Offrir la formation aux éducatrices et aux parents gestionnaires sur l'importance de l'évaluation continue et la qualité des services • Collaborer avec le RPAS pour l'offre de la formation pour le dépistage précoce des enfants ayant des besoins spéciaux • Mettre en œuvre le processus d'évaluation continue et produire un bilan annuel de l'évaluation continue des prématernelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser et développer des outils et mécanismes d'évaluation pour assurer la qualité des prématernelles (Programmation, personnel, gestionnaires et autres) • Offrir la formation sur l'importance de l'évaluation continue et la qualité des services • Collaborer avec le RPAS pour l'offre de la formation pour le dépistage précoce des enfants ayant des besoins spéciaux
Entités responsables	CSCN	CSCN	CSCN
Partenaires	Parents gestionnaires, éducatrices, RPAS, FPFA	Parents gestionnaires, éducatrices, RPAS, FPFA	Parents gestionnaires, éducatrices, RPAS, FPFA
Résultats anticipés	<ul style="list-style-type: none"> • Des outils d'évaluation sont développés. • Les éducatrices sont formées pour évaluer les enfants ayant des besoins spéciaux. • Le processus d'évaluation continue de la qualité des prématernelles est élaboré. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des outils d'évaluation sont développés et les éducatrices et parents gestionnaires sont formés. • Les éducatrices sont formées pour évaluer les enfants ayant des besoins spéciaux. • La qualité des services des prématernelles est connue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des outils d'évaluation sont développés et les éducatrices et parents gestionnaires sont formés. • Les éducatrices sont formées pour évaluer les enfants ayant des besoins spéciaux. • La qualité des services des prématernelles est connue.

(suite) But n°2 : Les enfants francophones sur le territoire du Conseil scolaire Centre-Nord ont accès à des services à la petite enfance en français de haute qualité et en lien avec les écoles élémentaires francophones.

Objectifs	Résultats			Indicateurs
2.2. Mettre en œuvre des centres de la petite enfance et de la famille dans les écoles élémentaires du Conseil scolaire Centre-Nord	2.2.1 Les programmes et services à la petite enfance sont intégrés.	2.2.2 Les intervenants, les enfants et les familles ont accès et bénéficient d'un éventail de programmes et services intégrés au sein d'un continuum en lien avec l'école élémentaire.	2.2.3 Les inscriptions sont à la hausse dans les services de prématernelles et à la maternelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de faisabilité (document) • Programmes et services offerts (nombre, types, qualité) • Utilisateurs des services (nombre) • Satisfaction des intervenants et des utilisateurs (sondage) • Enfants inscrits à la prématernelle et à la maternelle (nombre)
Action	Le Conseil scolaire Centre-Nord explore la mise en œuvre d'un projet pilote d'un centre de la petite enfance et de la famille (CPEF) dans l'une des écoles élémentaires sur son territoire.			
	Année préscolaire 2006-2007	Année préscolaire 2007-2008	Année préscolaire 2008-2009	
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et réunir les conditions pour la mise en œuvre des CPEF • Adapter le modèle des CPEF à la réalité des milieux 	<ul style="list-style-type: none"> • Solliciter l'intérêt des écoles élémentaires du CSCN • Analyser les possibilités • Sélectionner le site du projet pilote • Faire l'inventaire des services existants et à créer • Élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre d'un CPEF 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le projet de démarrage d'un CPEF dans une école élémentaire • Évaluer le projet • Explorer les possibilités d'implantation de d'autres CPEF dans d'autres écoles élémentaires et procéder à la mise en œuvre 	
Entités responsables	CSCN	CSCN	CSCN	
Partenaires	Tous les partenaires potentiels	Directions d'école, parents gestionnaires, éducatrices et autres	École, prématernelle et autres	
Résultats anticipés	<ul style="list-style-type: none"> • La situation actuelle (défis et potentiels) pour la mise en œuvre de CPEF est connue. • Le modèle est adapté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les directions d'école, les prématernelles et autres partenaires à la petite enfance comprennent et s'approprient le concept d'un centre de la petite enfance et de la famille. • Les communautés s'organisent et font connaître leur intérêt pour le projet pilote. • Les services à l'enfance et à la famille dans une région donnée sont répertoriés. • Une communauté est choisie et la démarche d'implantation du projet est élaborée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires collaborent ensemble pour offrir un éventail de programmes et services aux familles. • La collaboration intersectorielle est favorisée. • Les enfants et les parents utilisent les services. • Les inscriptions à la prématernelle et à la maternelle augmentent. • Le CSCN doit élaborer un plan pour la continuité du CPEF et l'implantation de nouveaux dans d'autres communautés. 	

Ouvrages consultés

Association des parents fransaskois (2005). *Un plan d'action en petite enfance pour la Saskatchewan : Une petite enfance en pleine croissance*. Saskatchewan.

Comité de gestion francophone du Plan d'action national pour les enfants en Alberta (2005). *Plan d'action 2005-2010 – Développement de la petite enfance francophone en Alberta*. Edmonton.

Commission nationale des parents francophones (2005). *Guide pour l'élaboration de plans d'action en petite enfance. Un outil pratique destiné aux membres de la CNPF pour favoriser les développements en matière de petite enfance dans les communautés francophones en milieu minoritaire*. Ottawa : Commission nationale des parents francophones.

Conseil scolaire Centre-Nord (2006). *Étude de faisabilité sur la mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord*. Août 2006. Edmonton.

Conseil scolaire Centre-Nord (2004). *Étude sur la francité et l'intervention précoce en pré-lecture et en pré-écriture en prématernelle*. Juin 2004. Edmonton. Disponible sur le site www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports.htm.

Conseil scolaire Centre-Nord (2005). *Plan d'éducation triennal 2006-2009*. Edmonton. Disponible sur le site www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports.htm.

Conseil scolaire Centre-Nord (2005). Politique H-8002 sur le service de prématernelle. Edmonton. Disponible sur le site www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports.htm.